

## MICHEL
# DEVÈZE

**Conseiller général**
**du canton de Sèvres**
**( Indépendant )**

réélu le 27 avril 1958 comme candidat :
du Centre National des Indépendants;
de l'Action Républicaine et Sociale;
de l'Union et Fraternité Française;

**Secrétaire du Conseil Général**

ancien vice-président de cette assemblée
ancien député
aux Assemblées Constituantes
de 1945-1946

**Professeur de faculté**

Docteur ès-Lettres et en Droit
Capitaine de réserve
Croix de guerre 1939-1945
(ancien combattant du Vercors)
médaille de la Résistance

a pour éventuel remplaçant :



## JACQUES
# TAPISSIER

citoyen de Meudon-la-Forêt
Républicain Indépendant
Ancien délégué
aux Beaux-Arts de la ville d'Alger
agent d'organismes sociaux
Capitaine de réserve
Croix de guerre 1939-1945

Liberté - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté - Égalité - Fraternité

# Élections Législatives du 18 Novembre 1962

# Candidat Indépendant d'Action Républicaine et Sociale

Electrices, Electeurs,

Le 18 novembre prochain, vous aurez à choisir un député qui **représente valablement votre région,** qui puisse jouer un rôle actif dans la législation et le contrôle parlementaire, qui s'engage avec vous par un **véritable contrat personnel** et qui soit en toutes matières politiques votre **mandataire.**

Pour la circonscription de Sèvres-Le Chesnay : **je crois répondre** à ces conditions : né à Meudon, y ayant vécu jusqu'en 1939, habitant Saint-Cloud depuis 1945, **je suis conseiller général de Seine-et-Oise depuis 17 ans,** et je connais parfaitement les besoins de la circonscription.

Comment pourriez-vous espérer conclure avec un candidat U.N.R. ce contrat personnel, alors que l'U.N.R. est une formation dont les membres **ne jouissent pas d'une véritable liberté ?** et que ce groupement politique n'a pas respecté à plusieurs reprises les engagements que ses membres avaient pris avec les électeurs. Avec l'U.N.R., le **Parlement s'efface et disparaît** au profit du pouvoir exécutif.

Comment espérer également obtenir du candidat du "Cartel" la fidélité à un programme quelconque ? le **"Cartel des sortants" représente des partis opposés dont l'alliance,** toute de circonstance, **est purement négative ?** Cette formule est un retour pur et simple à l'esprit de la IV<sup>e</sup> République, à l'immobilisme. La coalition du Cartel ne durera que l'espace d'un scrutin. Dans notre circonscription, son candidat, M. Tenaillon, qui vient d'adhérer au parti libéral européen (?) a appartenu de 1955 à 1961 au Conseil général de Seine-et-Oise au titre de l'Union Démocratique et socialiste de la Résistance et comme membre de l'intergroupe radical. Comment pourrait-il faire à la fois la politique des libéraux et des socialistes, de la gauche et de la droite ?

Quant à moi, je m'engage à respecter le programme que je développe ci-contre, et à déposer les projets de lois nécessaires à son exécution.

Je n'insisterai ici que sur trois points capitaux :

1° **Le premier grand problème à résoudre est le problème constitutionnel.** La Constitution de 1958 vient en effet d'être profondément remaniée, puisque le peuple français a accepté l'élection du Président de la République au suffrage universel. J'avais critiqué moi-même le déséquilibre trop grand des pouvoirs entre Président et Parlement au profit du seul Président. Il faut de toute évidence trouver un contrepoids.

**On ne peut remettre en question le vote populaire du 28 octobre.** Il faut donc chercher à **rééquilibrer les pouvoirs** exécutif et législatif. La notion de "guide suprême de la nation" n'est valable que pour un homme exceptionnel dans des circonstances exceptionnelles. Il faut que le **futur Parlement** en vertu de l'article 89 de l'actuelle Constitution **achève la révision constitutionnelle commencée et l'adapte aux exigences d'un régime républicain** (élargissement du pouvoir législatif, limitation de l'usage du Referendum, réglementation de l'article 16, etc...). Le Parlement remplissant ainsi sa mission naturelle affirmera du même coup son autorité et évitera un partage durable de l'opinion française.

2° Le rôle essentiel du Parlement est de **voter le budget.** Or, le dernier budget, déposé par le gouvernement est en augmentation très sensible (84 milliards de NF,

## Mes principaux votes au Conseil Général (depuis 1952)

— Vote de budgets départementaux toujours en équilibre et sans accroissement de la fiscalité.

— Aide considérable apportée aux communes sous forme de subventions aux caisses des écoles, clubs sportifs, sociétés locales, colonies de vacances, cantines (4 milliards d'AF par an), etc.

— Crédits d'aide sociale considérables (assistance et hygiène) : 65 % du budget.

— Plus de 1.200 constructions scolaires depuis 10 ans.

— Développement des hôpitaux et hospices, dans le département (en particulier Saint-Cloud).

— Création de nombreuses lignes de tranport en commun.

— Elargissement de nombreuses routes départementales.

— Aide multiple apportée à la construction (garanties d'emprunts, subventions aux offices HLM, caisse départementale, etc.

— Vote du nouveau projet d'aménagement de la région parisienne (défense accrue des sites, etc...).

10 % de plus que le budget précédent, 7 milliards de NF de déficit). Encore ce budget est-il volontairement incomplet et nécessitera-il de coûteux suppléments ! Il comporte surtout des dépenses atomiques considérables ; et des dépenses de prestige. La constitution d'une **force de dissuasion exclusivement nationale** "propre à faire réfléchir l'adversaire" suivant les paroles de Michel Debré, **nous paraît une charge excessive pour la France,** alors que tant de besoins **pressants existent dans le domaine du logement, des travaux publics, de l'enseignement, du sport, de la jeunesse,** et que **les allocations familiales et l'allocation-vieillesse** sont nettement trop faibles ? Un budget mieux équilibré permettrait également de stopper la hausse constante des prix (20 % depuis quatre ans), et de sauvegarder l'œuvre de stabilisation réalisée en 1958 par le Président Pinay, alors ministre des Finances.

3° Enfin, devant les menaces qui peuvent surgir d'un moment à l'autre pour la paix, la nouvelle majorité gouvernementale devra avant tout maintenir la **fidélité de la France à ses alliances atlantiques.** Ces menaces exigent que nous résolvions rapidement les problèmes constitutionnels et que nous retrouvions la stabilité.

Electricés, Electeurs,

Les dangers de l'heure présente sont doubles : risque de nouvelles divisions intérieures, menaces à la paix internationale.

Il faut **éviter les luttes civiles** en regroupant les Français autour d'un programme de raison : **accepter les résultats du référemdum** qui vient de décider l'élection future du Président de la République au suffrage universel, mais **COMPLÉTER LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE** ainsi commencée **en augmentant les pouvoirs du Parlement** et **en réalisant un véritable régime** présidentiel comme aux États-Unis, **aussi éloigné du pouvoir personnel que du défunt régime d'assemblée.**

La République a besoin de l'union de ses fils qui ne peut se réaliser que dans **l'équilibre des pouvoirs exécutif et législatif,** que dans le **maintien de toutes les libertés démocratiques.**

La République a besoin de députés libres et indépendants de tout esprit partisan, mais sauvegardant la dignité du Parlement.

***Vive la République !***

***Vive la France !***

---

## PRINCIPAUX POINTS DU PROGRAMME LÉGISLATIF

— Réaliser un **nouvel équilibre des pouvoirs** par une réforme constitutionnelle assurant au Parlement le pouvoir législatif et le contrôle du Gouvernement.

— Diminution des **dépenses de prestige** et des dépenses atomiques militaires.

— Association toujours plus intime des états libres d'Europe mais **progressivement** et en **sauvegardant les intérêts économiques français.**

— Défense des dernières positions françaises en Afrique, notamment des intérêts légitimes de la France dans les pétroles et gaz **sahariens.**

— Politique d'**expansion économique** comportant notamment le développement des ressources d'énergie.

— Augmentation des crédits pour la **construction de logements** afin de porter le chiffre de 300.000 à 400.000 par an.

— Aide aux jeunes (prêts d'honneurs, maisons de jeunes).

— Augmentation des **investissements scolaires, universitaires et sportifs** (en grande partie par voie d'emprunt).

— Démocratisation de l'enseignement.

— Indexation de l'**allocation-vieillesse** au coût de la vie.

— Rétablissement intégral de la législation sur la **retraite du combattant,** indexation et mise en œuvre du plan quadriennal.

— Célébration officielle de l'**Armistice de 1945** à sa date du 8 mai.

— Relèvement des **allocations familiales.**

— Aide aux **commerçants et artisans** pour s'organiser de manière compétitive.

— Défense des **classes moyennes** et du statut des professions libérales.

— Reclassement immédiat des **rapatriés** dans le sein de la nation.

— **Maintien de la loi de décembre 1959** sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privé.

— **Maintien de toutes les libertés démocratiques** (association, presse, réunion, objectivité de la radio-télévision) et **condamnation absolue** de toutes les violences.

— Couverture par l'emprunt des vastes **dépenses d'investissement** entrainées par l'**énorme afflux de population** en Seine-et-Oise.

Imp. GIRAULT - Saint-Cloud